

**Sujet :** [INTERNET] Arrête d'ouverture et de fermeture de la chasse saison  
2021/2022

**Date :** Mon, 10 May 2021 21:08:24 +0200

**De :** fabienne MAIGNANT

Bonjour,

Les destructions de terriers et les empoisonnements sauvages révèlent l'exaspération de certains agriculteurs. Il faut pouvoir proposer une régulation légale et respectueuse de la biodiversité en maintenant la vénerie sous terre à partir du 15 mai.

Cordialement.